

# Update – Mise à jour

## Solicitation # K2AA0-14-0022

### Questions – Answers / Questions – Réponses

---

**Q1** - Pouvez-vous préciser si l'expérience en organisation et la tenue de séances d'information, ou de sessions de formation, sont acceptables comme expérience d'organisation et d'animation de séances de consultation.

**New Q1** - Can you tell me if the experience in organizing and facilitating information sessions or training sessions, are acceptable as experience in organizing and conducting consultation sessions.

**A1** – Expérience dans l'organisation et la tenue de séances d'information ou de formation ne rencontrerait pas les exigences obligatoires en matière d'expérience de l'entreprise pour le présent avis d'appel d'offres.

**A1** – Experience in organizing and conducting information or training sessions would not be accepted as meeting the mandatory requirements for corporate experience for this tender notice.

**Q2** - J'ai une autre question svp. En ce qui a trait aux deux séances de consultation, est-ce que les frais reliés à la tenue des séances (frais de salle, location d'équipements de projection, café, collation ou autre) sont aux frais d'Environnement Canada ou du Contractant?

**New Q2** - With respect to the two consultation sessions, are the costs related to the holding of meetings (room rental, projection equipment rental, refreshments) the responsibility of Environment Canada or the Contractor?

**Revised A2** - Environment Canada will be responsible for the associated costs for the venues for the two consultation meetings, which may include incurred costs for the rental of the meeting venues and audiovisual equipment and the refreshments.

**Révisé A2** - Environnement Canada sera responsable des coûts associés à l'organisation de chacune des deux réunions de consultation, y compris les frais de location des salles de réunion et de l'équipement audiovisuel ainsi que les frais liés aux rafraîchissements.

**Q3** - Annex A, Section VI (Proposal Requirements), Subsection 4 (Team Experience and Expertise): "The proposal is to provide a description of five (5) similar projects led by the project manager." Can you please confirm whether "program manager" is intended to be the lead organization putting forth a proposal or if it intended to be the lead individual from the organization who will be conducting the work?

**Nouveau Q3** - Annexe A, section VI (exigences relatives à la proposition), paragraphe 4 (expérience et expertise de l'équipe) : « La proposition vise à fournir une description de cinq (5) projets similaires gérés par le gestionnaire de projet ». Pouvez-vous, s'il vous plaît, confirmer si le « gestionnaire de programmes » doit être l'organisme responsable de mettre une proposition de l'avant ou si c'est la personne responsable de l'organisme qui effectuera les travaux?

**A3** - The project manager is the lead individual for the project.

**Nouveau A3** - Le gestionnaire de projet est la personne responsable du projet.

**Q4** - Annex A, Section VII (Mandatory Requirements), Project Team Experience: can you please clarify the required degree? Is it:

a) Bachelor's degree in environmental sciences OR Bachelor's degree in chemical engineering OR Bachelor's degree in physical sciences,  
OR

b) Bachelor's degree in environmental or chemical engineering OR Bachelor's degree in physical science? Also, please clarify what subject matter areas under "physical sciences" degrees would qualify.

**Nouveau Q4** - Annexe A, section VII (exigences obligatoires), expérience de l'équipe du projet : pouvez-vous, s'il vous plaît, donner des précisions au sujet du diplôme exigé? S'agit-il d'un :

a) Baccalauréat en sciences environnementales OU baccalauréat en génie chimique OU baccalauréat en sciences physiques,  
OU

a) Baccalauréat en génie de l'environnement ou en génie chimique OU baccalauréat en sciences physiques? Veuillez également préciser quels secteurs d'activités associés aux « sciences physiques » seraient acceptés.

**A4** - Under the mandatory requirements, a Bachelor's degree in environmental engineering or a Bachelor's degree in chemical engineering or a Bachelor's degree in physical sciences from a recognized university would be acceptable. A Bachelor's degree in physical sciences means a Bachelor of Science degree from a recognized university in a program from that university's faculty of science.

**Nouveau A4** - En vertu des exigences obligatoires, un baccalauréat en génie de l'environnement ou un baccalauréat en génie chimique ou un baccalauréat en sciences physiques d'une université reconnue serait accepté. Un baccalauréat en sciences physiques signifie un baccalauréat ès sciences ayant été accordé par une université reconnue et ayant été obtenu dans un programme offert par la faculté des sciences de cette université.

**Q5** - Annex A, Section VII (Mandatory Requirements), Project Team Experience: "At least one team member must have experience providing advice to industry and/or governments on environmental or waste issues". Please clarify what types of work qualify as "providing advice". For example, contracted work with deliverables, as a stakeholder or through stewardship regulation comments.

**Nouveau Q5** - Annexe A, section VII (exigences obligatoires), expérience de l'équipe du projet : « Au moins un membre de l'équipe doit avoir de l'expérience à prodiguer, aux représentants de l'industrie et/ou du gouvernement, des conseils sur les questions environnementales ou liées aux déchets ». Veuillez préciser quels types de travail peuvent être assimilés à « prodiguer des conseils ». Par exemple, des travaux contractuels avec résultats attendus, à titre d'intervenant ou par l'intermédiaire de commentaires formulés sur les règlements d'intendance.

**A5** - “Providing advice” means providing recommendations, options and/or strategies appropriate and relevant to the subject matter and objective, and based on relevant and sufficient assessment, reasoning, evidence and/or findings.

**Nouveau A5** - Le terme « prodiguer des conseils » signifie fournir des recommandations, des solutions et/ou des stratégies appropriées et pertinentes en ce qui a trait au sujet et à l’objectif, celles-ci devront également être fondées sur une évaluation, une logique, des preuves et/ou des constatations pertinentes et suffisantes.

**Q6** - With regard to Section IV of the SOW, “*Task 2: Facilitation of two consultation meetings with stakeholders*” – How large will the consultation sessions be (i.e. how many participants are anticipated at each of the two sessions)?

**Nouveau Q6** - En ce qui a trait à la section IV de l’énoncé des travaux (EDT) « Tâche 2 : Animation de deux (2) réunions de consultation des intervenants » – Quelle sera l’envergure des séances de consultation? (c.-à-d. combien de participants s’attend-on à voir à chacune des deux séances)?

**A6** - : Environment Canada hopes to have a good representation from governments, industry and other stakeholders to attend or participate in the two stakeholder consultation meetings. As we do not yet have a list of invitees or attendees, we do not have this information at this time.

**Nouveau A6** - Environnement Canada espère une bonne représentation de membres des gouvernements, de l’industrie et des autres intervenants pour assister ou participer aux deux réunions de consultation des intervenants. Étant donné que nous ne disposons toujours pas d’une liste d’invités ou de participants, nous n’en savons rien pour l’instant.

**Q7** - With regard to Section V of the SOW, “*The Contractor is responsible for developing a current contact list and ensuring the accuracy and completeness of the information.*” Under this contract, who would be responsible for the recruitment of participants (i.e. coming up with an attendee list, invitation management, etc.) for a) the 2 consultation sessions and b) for any additional research that may be required?

**Nouveau Q7** - En ce qui a trait à la section V de l’EDT, « L’entrepreneur est responsable de la tenue à jour d’une liste des personnes-ressources et doit s’assurer de l’exactitude et de l’exhaustivité des renseignements qu’elle contient. ». En vertu de ce contrat, qui serait responsable du recrutement de participants (c.-à-d. présenter la liste de participants, gérer les invitations, etc.) pour a) les deux séances de consultation et b) mener les recherches supplémentaires qui pourraient être nécessaires?

**A7** - As per Annex A, section V, Environment Canada will provide, *inter alia*, contact information of the stakeholders to assist the Contractor in completing the tasks of this work. However, as this information is not exhaustive and may not be extensive, the Contractor is to supplement and update the list as required in order to have a good representation from governments, industry and other stakeholders in order to fully meet the purpose and objectives of the work. This includes updating the contact list in order to ascertain that key stakeholders have been considered and given the opportunity to participate in the consultation meetings or to provide information outside of the consultation meetings.

**Nouveau A7** - En vertu de l'annexe A, section VI, Environnement Canada fournira, entre autres, les coordonnées des intervenants pour aider l'entrepreneur à accomplir les tâches liées à son travail. Toutefois, étant donné que ces renseignements sont incomplets et pourraient manquer de précision, l'entrepreneur devra compléter et mettre à jour la liste pour avoir une bonne représentation de membres des gouvernements, de l'industrie et des autres intervenants afin de pleinement satisfaire aux buts et aux objectifs du travail. Cela comprend la mise à jour de la liste de personnes-ressources afin de s'assurer que les principaux intervenants ont été pris en considération et se sont vus offrir la possibilité de prendre part aux réunions de consultation ou de fournir des renseignements hors des réunions de consultation.

**Q8** - With regard to Section IV of the SOW, "*Task 1: Information Review and Assessment*", last bullet which states the consultant will "*Carry out additional research as required, which may include contacting stakeholders*": Is there an expected number of stakeholders that should be contacted as part of this task?

**Nouveau Q8** - En ce qui a trait à la section IV de l'EDT, « Tâche 1 : Examen et évaluation des renseignements » : Y a-t-il un nombre prévu d'intervenants devant être consultés dans le cadre de cette tâche?

**A8** - Environment Canada does not have the number of stakeholders that are to be contacted as part of Task 1 with respect to additional research; however, the contractor will need to take a reasoned approach to identifying additional stakeholders and will need to be able to justify his/her rationale, approach and findings in fulfilling the requirements of this task.

**Nouveau A8** - Environnement Canada ignore quel est le nombre d'intervenants à être consultés dans le cadre de la Tâche 1 en ce qui a trait aux recherches supplémentaires; toutefois, l'entrepreneur devra adopter une approche raisonnée pour dénicher d'autres intervenants et devra être en mesure d'expliquer leur justification, leur approche et leurs constatations afin de satisfaire aux exigences de cette tâche.

**Q9** - With regard to Section IV of the SOW, "*Task 3: Development and delivery of two (2) reports in English*": Is there a specific length for each report that should be adhered or is the report length at the discretion of the consultant?

**Nouveau Q9** - En ce qui a trait à la section IV de l'EDT, « Tâche 3 : Rédaction et remise de deux (2) rapports en anglais » : Les rapports devraient-ils avoir une longueur particulière ou la longueur des rapports est-elle laissée à la discrétion du consultant?

**A9** - There is no requirement with respect to the length of the reports.

**Nouveau A9** - Aucune exigence ne régit la longueur des rapports.

**Q10** - How does Environment Canada define "Northern Canada"?

**Nouveau Q10** - Nouveau Q9- Comment Environnement Canada définit-il le « Nord du Canada »?

**A10** - For the purposes of this Request for Proposal, northern and remote communities are communities in Canada that have no or limited road access. Northern Canada generally includes the three Canadian territories and the northern regions of the provinces. For the purposes of this work under Annex A,

section IV-Task 2 and section XII, Environment Canada will allow some flexibility for proposals for other appropriate locations for the consultation meetings that will facilitate the greatest number of stakeholders to participate.

**Nouveau A10** - Aux fins de la présente demande de proposition, les collectivités nordiques et éloignées sont définies comme des collectivités au Canada qui n'ont pas accès ou qui y ont un accès restreint aux routes. Le Nord canadien comprend habituellement les trois territoires canadiens et les régions nordiques des provinces. Dans le cadre des présents travaux en vertu de l'annexe A, section IV -Tâche 2 et section XII, Environnement Canada fera preuve d'une certaine souplesse quant aux propositions d'autres emplacements appropriés, pour la tenue de réunions de consultation, qui favoriseront la participation du plus grand nombre possible d'intervenants.

**Q11** - Do you have a preferred city location for both of the consultations?

**Nouveau Q11** - Y a-t-il une ville qui vous préférez pour la tenue de ces deux consultations?

**Revised A11** - Environment Canada prefers the two consultation meetings to be held in urban centres, including provincial or territorial capitals, which would allow for ease of travel and facilitate the greatest number of stakeholders to participate.

**Nouveau A11** - Environnement Canada préfère que les deux réunions de consultation soient tenues dans des centres urbains, y compris des capitales provinciales ou territoriales, qui faciliteraient les déplacements et qui permettraient la participation du plus grand nombre possible d'intervenants.

**Q12** - Given the high cost of travel between northern regions and the fact that not all interested parties may be able to attend the consultations in person, is it appropriate to plan for a webinar component as well? If so, should the cost be itemized in the proposal as a stand-alone cost (separate from consulting fees and travel expenses)?

**Nouveau Q12** - Étant donné le coût élevé des déplacements d'une région nordique à l'autre et la possibilité que les parties intéressées ne soient pas toutes en mesure d'assister en personne aux consultations, serait-il convenable d'organiser un webinaire également? Dans l'affirmative, le coût devrait-il être indiqué comme coût isolé dans la proposition (distinct des frais de consultation et des frais de déplacement)?

**A12** - Environment Canada will consider proposals that include webinar as an alternative solution or a supplement to a face-to face consultation meeting in order to meet the requirements, purpose and objectives of the work. Environment Canada will be responsible for the associated costs for the venues for the two consultation meetings, which may include incurred costs for webinar equipment and service costs for webinar capability.

**Nouveau A12** - Environnement Canada tiendra compte des propositions qui prévoient un webinaire comme solution de rechange ou comme complément à une réunion de consultation en personne afin de répondre aux exigences, aux buts et aux objectifs des travaux. Environnement Canada sera responsable des coûts associés à l'organisation de chacune des deux réunions de consultation, y compris les frais de location de l'équipement Webinaire et les frais de service pour l'expertise de Webinaire.

**Q13** - Is Environment Canada able to supply a venue for each consultation or does that have to be factored into the cost of the proposal as well?

**Nouveau Q13** - Environnement Canada est-il en mesure de fournir une salle pour la tenue de chacune des consultations ou ces frais doivent-ils également être inclus au coût de la proposition?

**A13** - Environment Canada will be responsible for the associated costs for the venues for the two consultation meetings, which may include incurred costs for the rental of the meeting venues and audiovisual equipment and the refreshments.

**Nouveau A13** - Environnement Canada sera responsable des coûts associés à l'organisation de chacune des deux réunions de consultation, y compris les frais de location des salles de réunion et de l'équipement audiovisuel ainsi que les frais liés aux rafraîchissements.

**Q14** - Is the Contractor responsible for drafting and sending out invitations to participants for the two face to face consultation sessions, and managing communication with participants around attendance?

**Nouveau Q14** - L'entrepreneur a-t-il la responsabilité de rédiger les invitations aux séances de consultation en personne, de les envoyer aux participants et de gérer les communications avec les participants en ce qui a trait à leur participation?

**A14** - If needed, Environment Canada may provide an authorization letter to help the Contractor gather information from stakeholders, and may draft and send the invitation to stakeholders for the consultation meetings. However, the Contractor shall provide input to the drafting of the invitation letter. As well, the Contractor shall develop and submit the agenda for all meetings for Environment Canada's approval, and manage communications with participants with respect to attendance.

**Nouveau A14** - Le cas échéant, Environnement Canada peut fournir une lettre d'autorisation afin d'aider l'entrepreneur à recueillir certains renseignements auprès des intervenants et peut rédiger des invitations pour les réunions de consultation et les envoyer aux intervenants. L'entrepreneur devra toutefois faire des suggestions pour la rédaction de la lettre d'invitation. L'entrepreneur devra également élaborer l'ordre du jour pour les réunions de consultation et la soumettre à d'Environnement Canada aux fins d'approbation, en plus de gérer les communications avec les participants en ce qui a trait à leur participation.

**Q15** - Who has final accountability and responsibility for ensuring sufficient representation from governments, industry and other stakeholders at the 2 face-to-face consultation sessions?

**Nouveau Q15** - Qui a la responsabilité finale de s'assurer que les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants sont représentés par un nombre suffisant de membres aux séances de consultations en personne?

**A15** - The Contractor will be responsible for taking measures to ensure sufficient representation from governments, industry and other stakeholders at the consultation meetings. The Contractor must show that he/she has taken appropriate measures and effort to identify or contact key stakeholders so that these stakeholders are given the opportunity to provide information during the consultation meetings or outside of the consultation meetings. Appropriate measures may include contacting and following-up with the stakeholders by phone or email. Please note that the Contractor will not be responsible for the costs for participants' travel as all participants would have to cover their own travel expenses.

**Nouveau A15** - L'entrepreneur sera chargé de prendre des mesures afin d'assurer que les gouvernements, l'industrie et les autres parties prenantes sont représentés par un nombre suffisant de

membres aux séances de consultations. L'entrepreneur doit démontrer qu'il a pris les mesures appropriées et déployé les efforts nécessaires pour identifier les principaux intervenants ou communiquer avec ces derniers pour leur donner la possibilité de fournir des renseignements dans le cadre des réunions de consultation ou en dehors de ces réunions. Les mesures appropriées peuvent signifier communiquer avec les intervenants et effectuer le suivi auprès de ces dernières par téléphone ou par courriel. Veuillez noter que l'entrepreneur ne sera pas tenu responsable des frais associés aux déplacements des participants puisque tous les participants devront couvrir leurs propres frais de déplacement.

**Q16** - Who is responsible for finding/booking venues (and managing logistics with the venues) for the 2 face-to-face consultation sessions?

**Nouveau Q16** - Qui est responsable de trouver et de réserver les salles (et de gérer l'aspect logistique qui y est associé) où seront tenues les 2 séances de consultations en personne?

**A16** - Environment Canada will be responsible for the reservations and managing the logistics of the venues for the two consultation meetings.

**Nouveau A16** - Environnement Canada sera responsable de réserver les salles où seront tenues les deux réunions de consultation et d'y gérer l'aspect logistique associé.

**Q17** - Who is responsible for the costs associated with booking venues for the 2 face to face consultation sessions?

**Nouveau Q17** - Qui est responsable des coûts associés à la réservation de salles où seront tenues les deux consultations en personne?

**A17** - Environment Canada will be responsible for the associated costs for the venues for the two consultation meetings, which may include incurred costs for the rental of the meeting venues and audiovisual equipment and the refreshments.

**Nouveau A17** - Environnement Canada sera responsable des coûts associés à l'organisation de chacune des deux réunions de consultation, y compris les frais de location des salles de réunion et de l'équipement audiovisuel ainsi que les frais liés aux rafraîchissements.

**Q18** - Under Section 4 of the SOW, it states: "The proposal is to provide a description of five similar projects led by the project manager". Is it sufficient for the bidder to provide 5 research projects of a similar nature, in addition to 5 consultation projects of a similar nature, so that combined, the bidder covers off all required components (research and consultation), OR, must the 5 project summaries submitted all be projects that included both research and consultation components?

**Nouveau Q18** - Aux termes de la section 4 de l'EDT, il est stipulé que : «La proposition doit comprendre une description de cinq (5) projets similaires dirigés par le gestionnaire de projet » Est-ce suffisant pour le soumissionnaire de fournir 5 projets de recherche de nature semblable, en plus des 5 projets de consultation de nature semblable, pour qu'au total il puisse couvrir toutes les composantes nécessaires (recherche et consultation) OU est-il nécessaire que les 5 résumés de projet présentés comprennent les composantes de recherche et de consultation?

**A18** - Environment Canada will accept the combination of five research projects and five consultation projects, provided that the projects meet the requirements of Annex A, section VI, of five similar projects led by the project manager, that must be completed within the last five years and, combined, demonstrate competencies in providing advice to industry and/or government on environmental issues or waste management and planning and facilitating consultations with multiple and diverse stakeholders from industry and government.

**Nouveau A18** - Environnement Canada acceptera la combinaison de cinq projets de recherche et de cinq projets de consultation, à condition que ces projets respectent les exigences énumérées à l'annexe A, section IV, relativement à cinq projets similaires ayant été gérés par un même gestionnaire de projet, ayant été menés à bien au cours des cinq dernières années et permettant de démontrer ensemble des compétences de prodiguer des conseils aux représentants de l'industrie et/ou des gouvernements sur les questions environnementales ou de gérer des déchets et permettent également de planifier et de faciliter la tenue de consultations regroupant une grande variété d'intervenants de l'industrie et du gouvernement.

**Q19** - With regard to Annex A, Part 1, "Environment Canada is developing a code of practice to provide technical guidance for the environmentally sound management of end-of-life mercury-containing lamps and targeted guidance for remote and northern communities on options for the management of end-of-life mercury-containing lamps." Is the scope of this work to cover only technical guidance document options, or is there to also be consideration of the types of policies that could be put in place/or improved to support sound environment management (i.e. recycling incentive and take-back programs, education and awareness building)?

**Nouveau Q19** - En ce qui a trait à l'annexe A, partie 1, « Environnement Canada est en train d'élaborer un code de pratiques qui fournira une orientation technique pour la gestion écologiquement responsable des lampes au mercure en fin de vie utile, ainsi que des conseils ciblés pour les collectivités éloignées et du Nord au sujet des options de gestion des lampes au mercure en fin de vie utile ». Le champ d'application de ces travaux se limite-t-il uniquement aux options de documents d'orientation technique ou prévoit-il également tenir compte des types de politiques que l'on pourrait mettre en place ou améliorer afin de soutenir la gestion écologique (p. ex. programmes de promotion du recyclage et de récupération, accroissement de l'éducation et de la sensibilisation)?

**A19** - The targeted guidance will be developed, in consultation with stakeholders, to provide information on options for the management of end-of-life mercury-containing lamps. These options may be technical or non-technical approaches or strategies.

**Nouveau A19** - Les lignes directrices ciblées seront élaborées en consultation avec les intervenants afin de fournir des renseignements sur les options de gestion des lampes contenant du mercure en fin de vie utile. Ces options peuvent prendre la forme d'approches ou de stratégies techniques ou non techniques.

**New Q20** - Are the requirements under Part 5 'Certifications' only that each project team member complete a signed 'Annex D'?

**Nouveau Q20** - Les exigences de la partie 5 « Certifications » s'appliquent à chaque membre de l'équipe de projet et chacun doit compléter et signer l'annexe D?

**New A20** - Yes please for all employees (project team) involved with the project.



**Nouveau A20** – Oui, tous les employés (l'équipe de projet) impliqués dans le projet.

**New Q21** - Can you confirm only contact information for references for relevant project work is required and not written references?

**Nouveau Q21** – Pourriez-vous confirmer si seulement l'information relative aux références pour des projets pertinents devrait être fournie, et non des références écrites?

**New A21** - Please provide the name of the reference contact, as well as valid contact information such as telephone number, e-mail and mailing addresses. Written references are not required.

**Nouveau A21** – Veuillez fournir le nom du contact pour la référence, ainsi que son numéro de téléphone, son courriel et l'adresse postale. Les références écrites ne sont pas nécessaires.

**New Q22** - Will bids only be accepted by mail? As noted on Page 4: "send its bid only to Canada specified on page 1 of the bid solicitation or to the address"; however, on the Page 11 under the Bid preparation instructions it notes "Technical Bid (3 hard copies or an electronic copy by E-Mail)".

**Nouveau Q22** – Les offres seront seulement acceptés si envoyées par la poste? Tel qu'indiqué à la page 4 : « envoyer sa soumission au Canada seulement tel que spécifié à la page 1 de l'appel d'offres ou à l'adresse spécifiée dans l'appel d'offres », mais à la page 12 sous les instructions relatives à la préparation de l'offre il est indiqué « Soumission technique (3 copies papier ou une copie électronique par Courriel) ».

**New A22** - Electronic submissions (by email to: [moufid.samri@ec.gc.ca](mailto:moufid.samri@ec.gc.ca)) are preferred.

**Nouveau A22** – Les soumissions électroniques (par courriel à : [moufid.samri@ec.gc.ca](mailto:moufid.samri@ec.gc.ca)) sont privilégiées.